

Éditorial

Par Jean-Pierre Dorian

Notre forêt, notre jardin



Il n'est pas nécessaire d'avoir lu « Candide ou l'Optimisme » pour connaître la formule la plus célèbre qui en ait été tirée : « Il faut cultiver notre jardin. » Au beau milieu du XVIII^e siècle, Voltaire ne cherchait pas alors à calmer les agriculteurs en colère d'une phrase choc marquée du sceau de la communication. Son conte philosophique, plus ironique que son titre ne l'indique, incitait plutôt chacun d'entre nous à accomplir sa part de travail pour que la société progresse. Presque trois siècles plus tard, il faut lire et relire Voltaire.

Sans être candide – l'adjectif, pas le personnage –, l'idée développée dans les pages qui suivent serait donc de cultiver notre forêt. De l'aimer, la chérir, la protéger, sans pour autant tout en attendre. Déclat, cette opération « Sud Ouest » qui s'interroge avec vous : « Quelle région voulons nous laisser à nos enfants ? », en fait le thème de sa nouvelle saison. La cinquième, après avoir soufflé sa première bougie le mois dernier et abordé en un an l'avenir de la montagne, la pollution marine, les villes face à la chaleur, la ressource en eau.

Voilà donc Déclat au cœur de la forêt, notre poumon, pour mieux en prendre le pouls. Comment s'adapte-t-elle au défi climatique ? À quel point est-elle essentielle à notre planète, sa biodiversité ? Quelles essences replanter ? Ces sujets nous mobilisent tous. Pour preuve, vos innombrables questions posées à notre expert. Comme première réponse, notre titre a choisi un partenariat avec l'ONF pour œuvrer dans l'atypique forêt de Bombannes, à Carcans (33). Une goutte d'eau sur les près de 3 millions d'hectares de forêt que compte notre région, la première de France, pas la moins bien préservée.

Mais les petits ruisseaux font les grandes rivières et sans croire à la solution miracle, chaque pas va compter : nous qui voulons du bois à la fois pour respirer, nous chauffer, construire, nous balader... Face à nos propres contradictions, nous avons plusieurs défis. Comme de ne pas être obnubilés par les seules conséquences de spectaculaires incendies, face au désastre insidieux des plus discrets dégâts des ravageurs en tous genres, autre fléau du réchauffement. Pour la nôtre, comme pour celles du monde entier, puits de carbone en danger face à la déforestation, nous avons l'absolue obligation de ne pas faire n'importe quoi. Et le droit d'être plus optimistes que Candide. À condition de cultiver notre forêt.

Comme de ne pas être obnubilés par les seules conséquences de spectaculaires incendies

Directeur Général, directeur de la publication : Nicolas Sterckx.
Directeur du pôle Médias : Christophe Galichon.
Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Dorian.
Rédactrice en chef : Flore Galaud.

N° de commission paritaire : 0425 C 86477.

Lundi 26 février 2024. N° 24 713.

Tirage du samedi 24 février 2024 : 195 697 exemplaires.

Imprimé par SAPESO 40, quai de Brazza, 33100 Bordeaux.

SUD OUEST

« Les faits sont sacrés, les commentaires sont libres »

ACPM

Diffusion totale payée 2022 : 202 591 exemplaires.

Service clients abonnés :
abonnement@sudouest.fr
tél. 05 57 29 09 33.

Prix de référence de l'abonnement (formule mensuelle) : 42,5 € TTC dont TVA à 2,1 %

A R P

autorité de
régulation professionnelle
de la publicité
SUD-OUEST PUBLICITÉ
23, quai des Queyries, CS 20001,
33094 Bordeaux Cedex.
www.sudouest-publicite.com
E-mail : sudouest-publicite@sudouest.fr
Régies extra-locales : 366.
Publicité : tél. 0 180 489 366.

SA DE PRESSE
ET D'ÉDITION DU SUD-OUEST
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 268 400 euros.
Présidente du conseil d'administration : Diane Touvet.
Siège social : 23, quai des Queyries, CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex. Tél. 05 35 31 31 31.
Principaux associés : GSO.SA, SIRP, Société civile des journalistes, Société des cadres.

1944-1968 : Jacques Lemoine, fondateur.
1968-2001 : Jean-François Lemoine.
2001-2013 : M^{me} É.-J. Lemoine, présidente d'honneur.
Origine du papier : Espagne. Taux de fibres recyclées : 92%.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC 70% -FCBA-PEFC-COC-17-01690. Emissions de GES : 125 g CO₂ eq par exemplaire (données 2022).



Le fait du jour

Comment Bombannes prend soin de sa forêt

À Bombannes, dans le Médoc, l'enjeu de l'ONF est de concilier l'espace naturel de cette belle forêt domaniale avec une imposante fréquentation touristique

déclat

César Compadre
c.compadre@sudouest.fr



« Il n'est pas belle notre forêt ? » En faisant avec lui un tour en voiture de la forêt de Bombannes, Enzo Dos Santos ne cache pas son plaisir. Technicien à l'Office national des forêts (ONF) depuis cinq ans, il s'occupe de cette perle médocaine qui appartient donc à l'État. Nous sommes sur la commune de Carcans, entre l'océan et le lac de Carcans-Hourtin, un des plus grands plans d'eau douce de France. Une superficie de 200 hectares (dont 175 de bois) nichés dans la forêt domaniale de Carcans qui, elle, s'étire sur 2 600 hectares. Tout ici relève du sur-mesure.

« L'enjeu, à Bombannes, est de concilier la biodiversité et la beauté de ce site naturel, avec une fréquentation touristique qui, l'été, atteint des sommets, avec 400 000 personnes reçues en 2023 », synthétise l'expert, avec des cartes posées sur son bureau. On y localise les campings au milieu de pins dont les plus anciens ont près de 80 ans, les nombreuses pistes cyclables (la forêt est en accès libre), les sentiers pour permettre notamment aux pompiers d'intervenir, les trouées servant de pare-feu. Sept concessionnaires occupent le site – et donc le financent grandement – avec nombre d'activités sportives à la clef, entre voile et ski nautique, qui régaler les familles (1). Le GR 8 et un chemin de Compostelle passent également dans la forêt et le village de Maubuisson, lui aussi très touristique, est à quelques encablures.

Prévention et pédagogie

« Le lieu est fragile », tient à rappeler Enzo Dos Santos, qui endosse là son costume premier, celui de gardien d'un écosystème. Il détaille, côté océan, ces deux cordons dunaires (dunes blanches et dunes grises) meurtris par la houle et le vent et qu'il est interdit de piétiner ; ces

plantes (oyats, immortelles...) et ces pins qui sont là pour tenter de les fixer ; ces lézards ocellés, tortues cistudes et autres loutres qu'il convient de laisser en paix.

« Bien sûr, il est interdit de pénétrer en voiture dans le massif, d'y faire du camping sauvage, de fumer et d'allumer des barbecues. Nous avons connu quelques départs de feu ces dernières années. L'été, nous faisons beaucoup de surveillance et de pédagogie. Le réchauffement climatique et la sécheresse sont là. Ce n'est pas l'époque où l'on peut prendre des vacances... » Les incendies ravageurs de l'été 2022, du côté de Landiras et du bassin d'Arcachon, ont frappé les esprits.

Arrivée maintenant côté lac. La plage centrale est grignotée, elle aussi, par les eaux et des racines de pins se découvrent et apparaissent au grand jour. Des rondins de bois sont empilés par endroits pour protéger les berges. Ailleurs, ce sont des systèmes de pieux ou des roseaux, ces roseaux qui plient et ne rompent pas. Sur le côté, des bateaux sont en hivernage et feront le bonheur de touristes dans quelques mois. Au bout de la pointe de Coben, le top du top à Bombannes, le sol sableux est nu : des arbres malades ont été coupés et le lieu sera repeuplé via une opération de mécénat (voir encadré).

Nouvelles plantations

Retour à l'entrée du domaine, en passant devant des plantations récentes de pins. On aperçoit des équipes au travail. Quatre employés sont en effet là à l'année pour entretenir les sentiers, les parkings, les panneaux de signalisation, gérer les déchets. « Nous sommes aussi une forêt de production. Nous coupons de vieux arbres, par îlots, dans le cadre d'un plan de gestion durable. Ils finiront en papier ou autres palettes »,



La plage centrale est grignotée par les eaux et des racines de pins se découvrent

ajoute le technicien de l'ONF. Suivront ensuite de nouvelles plantations. Par endroits, il faudra débroussailler, dans d'autres, du bois mort restera à terre. Sa décomposition viendra nourrir ces sols pauvres. La plantation des premiers pins remonte au XIX^e siècle et le travail continue aujourd'hui. Au moment de repartir, la conclusion est évidente : à Bombannes, la forêt vit et la base de loisirs en profite. En toute intelligence.

(1) Sept concessionnaires occupent le site de Bombannes : UCPA, Cévéo, Hutttopia, Vival, Cercle de la voile Bordeaux Carcans Maubuisson (CVBCM), Ski Nautique Club Bombannes (SNCB) et association Les Pelotaris de Bombannes.

MÉCÉNAT

En juin 2022, de violents orages de grêle abimaient des arbres à Bombannes et 450 d'entre eux ont dû être coupés. Une opération qui s'est achevée ce mois de janvier. C'est dans le cadre d'une opération de mécénat, menée par l'ONF et avec la participation d'écoles de Carcans, qu'une replantation d'un millier d'arbres aura lieu du 18 au 22 mars. Ce seront à moitié des résineux et à moitié des feuillus. Notre journal « Sud Ouest » participe à cette opération de mécénat.



Enzo Dos Santos veille sur la forêt domaniale de Bombannes, dont les pins les plus anciens ont près de 80 ans. THIERRY DAVID / SUD OUEST

Une proposition de loi pour préserver l'avenir

Le texte met l'accent sur la préservation des sols forestiers, indispensables au stockage du carbone actuellement en déclin

Décidément, la forêt française ne quitte jamais longtemps les radars parlementaires. Quelques-uns des 305 articles de la loi climat et résilience d'août 2021 y étaient consacrés, ce qui est la moindre des choses pour ce monument législatif aussi appétissant qu'un sandwich au pain. En juillet 2023 a aussi été votée la loi sur la prévention et la lutte contre les incendies, comme un écho en forme de funeste anniversaire aux feux de forêt géants de l'été 2022 à La Teste-de-Buch et à Landiras/Belin-Béliet, en Gironde. Et voici venu le temps d'une nouvelle proposition de loi (PPL), qui entend modifier la politique forestière « pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique ». Elle a été déposée le 13 février.

Initié par Sophie Panonacle, le texte fait suite au travail d'une mission d'information de l'Assemblée nationale qui s'est penchée sur le sujet l'an passé. La députée (Renaissance) du bassin d'Arcachon en était la rapporteure. « J'espère que cette proposition de loi arrivera en débat avant l'été », indique-t-elle. Même si l'agenda risque d'être chargé dans l'hémicycle...

L'importance des sols

Comme le reste des milieux naturels et des activités économiques, la forêt doit être prête à encaisser un réchauffement moyen de trois à quatre degrés (par rapport à l'ère préindustrielle), bien supérieur aux variations climatiques qu'elle a l'habitude d'affronter. Fait notable, le texte s'intéresse (presque) autant aux sols qu'aux arbres. Préserver cette partie souterraine de la forêt est d'importance cruciale pour la

production de bois et la bonne santé du couvert. Mais elle joue également un rôle de premier plan dans la captation des gaz à effet de serre en stockant autant de carbone que les arbres. Aussi la PPL encadre-t-elle la pratique, souvent décriée, des coupes rases pour en « réduire les incidences négatives » qui vont croissant avec la taille des surfaces soumises à un tel traitement. Elle interdit le dessouchage et la récolte d'arbres entiers, des habitudes qui ont tendance à appauvrir les sols. Les souches et les branches fines favorisent la biodiversité qui y prospère et augmentent leur capacité de stockage du carbone. Il est également prévu de surveiller le tassement des surfaces forestières sur lesquelles roulent de lourds engins d'exploitation.

Plus de forêt sans maître

Le document reprend un constat bien connu, celui du morcellement de la propriété forestière. Plus de 2,2 millions de personnes possèdent des parcelles inférieures à un hectare, ce qui ne facilite pas une adaptation vigoureuse de la forêt au changement climatique. Près de six millions d'hectares ne présentent « aucun signe de gestion », signale l'exposé des motifs de la PPL. Aussi celle-ci facilite-t-elle la préemption des parcelles dépourvues de plan de gestion.

Elle vise enfin l'appropriation par les communes des « biens vacants et sans maître », en état avancé d'abandon. Ces forêts pourraient être recensées et identifiées avec le concours de l'administration fiscale. Le texte fixe un délai de trois ans pour y parvenir.

Jean-Denis Renard

D'où vient le papier du journal « Sud Ouest » et comment est-il recyclé ?

« Sud Ouest » a été l'un des premiers titres de presse en France à utiliser du papier issu de forêts gérées de manière durable

La forêt est historiquement la matière première du journal « Sud Ouest ». Si aujourd'hui vous lisez de plus en plus nos informations sur nos supports numériques, vous êtes encore très nombreux à tenir en vos mains des exemplaires papier. Cette matière première est labellisée depuis 2017 PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières). Dispositif qui atteste qu'elle provient de forêts gérées de

manière durable. Les 9600 tonnes de papier livrées en 2023 à l'imprimerie de Braza à Bordeaux n'ont pas traversé la planète : elles arrivent des Vosges, d'Allemagne ou d'Espagne. « Nous faisons partie des premiers éditeurs de presse en France à nous être lancés dans cette démarche », explique Christopher Naoum, coordinateur hygiène, sécurité, environnement au sein de « Sud Ouest ». La certification PEFC repose égale-

ment sur la mise en place d'une chaîne de contrôle qui implique la traçabilité du papier, de sa production jusqu'à l'impression du produit fini. Chaque maillon de la chaîne (exploitant forestier, papeterie, imprimeur) est certifié et audité chaque année.

Isolant pour toiture

En diminuant la taille du journal, « Sud Ouest » réduit également de 12 % sa consommation de papier. Sur près de 1 000 tonnes consommées, ce n'est pas rien !

Eviter le gaspillage mais aussi recycler. Les journaux invendus et ceux issus des premiers tirages lors des phases de réglage de l'imprimerie (environ 4 % du tirage) ne sont pas jetés. En 2009, « Sud Ouest » a signé un partenariat avec l'entreprise Soprema qui a construit une usine à Cestas, en Gironde, pour transformer les déchets de papier en ouate de cellulose. Depuis 2010, les journaux y sont broyés, défibrés et traités afin de devenir des isolants pour toiture, qu'on souffle dans les combles.

« C'est un cercle vertueux, on offre une seconde vie au papier », relate Christophe Naoum. Autre avantage : ces journaux recyclés ont une faible empreinte carbone, car l'usine se situe à moins d'une trentaine de kilomètres.

Laurie Bosdecher

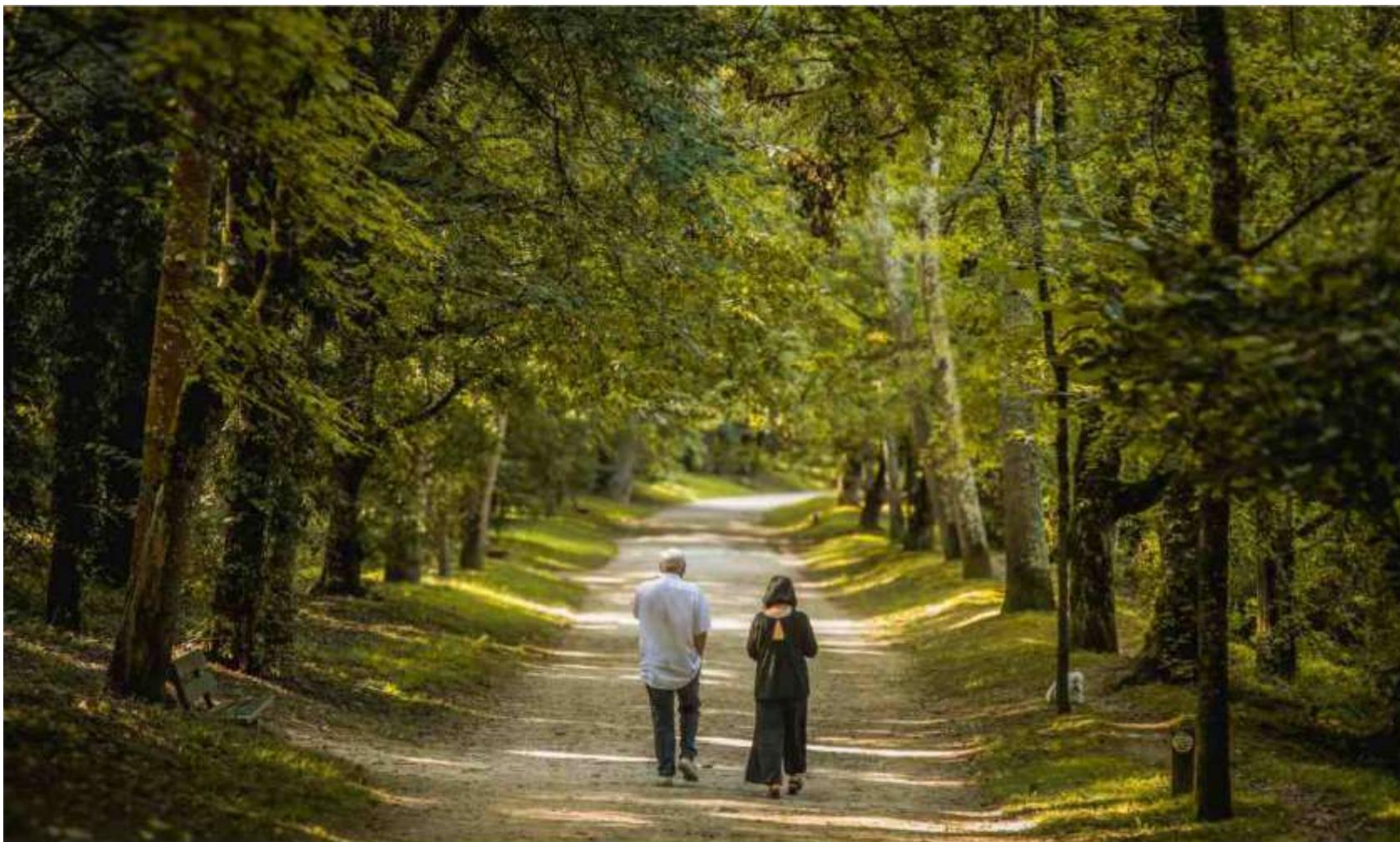


Le changement de maquette du journal va permettre d'économiser 12 % de consommation de papier. ILLUSTRATION THIERRY DAVID/SO



La forêt de hêtres d'Iraty, dans les Pyrénées-Atlantiques. ARCHIVES BERTRAND LAPEGUE / SO

Les forêts et la biodiversité qui les compose jouent un rôle primordial face au dérèglement climatique.
ARCHIVES LOÏC DÉQUIER/SO



Quel avenir pour nos forêts ? Un expert répond à vos questions

Conséquences du réchauffement climatique, biodiversité, pin maritime... Sylvain Delzon, directeur de recherche à l'Inrae de Bordeaux, a répondu aux questions de lecteurs de « Sud Ouest »

déclic

Virginie, 45 ans, Lanton (33) : Est-ce que les forêts auront le temps de s'adapter à la vitesse du changement climatique ?

Nous avons identifié trois réponses possibles des forêts au changement climatique. Premièrement, elles migrent vers le nord pour suivre l'évolution du climat. Deuxièmement, elles perdurent sur place grâce à leurs capacités adaptatives (diversité génétique et plasticité). Et troisièmement, elles disparaissent localement.

Brièvement, on constate que les populations qui se trouvent en marge nord de leur aire de répartition (exemple avec le chêne vert dans le Sud-Ouest) migrent vers le nord

mais à des vitesses bien inférieures à la remontée du climat. En revanche, les populations qui se trouvent en limite sud de leur aire de répartition sont généralement plus touchées par la mortalité liée à la sécheresse, dont le chêne pédonculé et le hêtre dans le Sud-Ouest.

Christelle, 54 ans, Saint Laurent d'Onay (26) : Quelles essences présentes dans les forêts du Sud-Ouest sont les plus menacées par ce changement climatique ?

Nous avons déjà constaté la disparition des ormes en raison d'un pathogène causant la maladie de la graphiose. Aujourd'hui, les frênes sont menacés par une situation similaire avec la chalarose, tandis que les châtaigniers et les chênes pédonculés sont fortement touchés par les sécheresses extrêmes, devenues plus fréquentes au cours de la dernière décennie. L'été 2022 a été em-

« Le pin maritime est très bien adapté au sol des Landes qui fait partie des sols les plus pauvres en nutriment de la planète »



Sylvain Delzon, directeur de recherches à l'Inrae de Bordeaux, spécialiste de l'adaptation au changement climatique des forêts et cultures.
COLLECTION PERSONNELLE

blématique à cet égard avec des dépérissements massifs observés dès le mois d'août (plusieurs milliers d'hectares dans l'est de la Nouvelle-Aquitaine et l'ouest de l'Occitanie). Bien que moins médiatisé que les méga feux de l'ouest, ce phénomène a entraîné des impacts sur des surfaces bien plus vastes.

Arthur, 42 ans, Royan (17) : La gestion forestière de type SMCC [sylviculture mélangée à couvert continu, NDLR] apporte-t-elle une meilleure résilience face aux changements climatiques ?

D'une façon générale, les écosystèmes diversifiés, que ce soit de la diversité interspécifique (plusieurs espèces cooccurrentes) ou de la diversité intraspécifique (plusieurs provenances), ont de plus grandes capacités adaptatives, leur permettant de faire face à des environnements changeants. Il est donc important de toujours promouvoir et favoriser la diversité génétique via la gestion forestière, lorsque cela est possible.

Jacques, 68 ans, Bernos-Beaulac (33) : Le pin maritime est un combustible hautement inflammable (pin allume-feu, pin torche avec les produits résineux qu'il contient). Ne serait-il pas souhaitable de cloisonner la surface des champs de pins à hauteur de 50 % par des espaces de feuillus, pare-feu, landes, cultures ?

Le pin maritime n'est pas l'espèce la plus vulnérable au feu grâce à deux atouts : son écorce épaisse et l'élagage naturel de ses branches basses. Les incendies de l'été 2022 ont clairement illustré cette résistance. En effet, la plupart des peuplements matures de pins maritimes ont été traversés par des feux de surface (par opposition aux feux de houppier), laissant les troncs des arbres adultes noircis à la base mais présentant une faible mortalité et une quantité de bois préservée, les branches les plus basses étant situées à environ 15 mètres de hauteur. Il convient de souligner que le risque d'incendie est davantage lié à la sécheresse et à la quantité de combustible

du sous-bois qu'à l'espèce forestière elle-même. Les forêts les plus touchées par les feux sont généralement les forêts mélangées méditerranéennes en Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et bien sûr en Espagne. Créer des zones de feuillus n'a que peu d'intérêt pour prévenir des incendies, mais cela revêt un grand intérêt pour la diversité et, par conséquent, pour la résilience face aux ravageurs.

Xavier, 63 ans, Périgueux (24) : La forêt industrielle en monoculture du pin maritime est-elle une forêt résiliente au réchauffement climatique et n'est-elle pas très pauvre en

matière de biodiversité ?

La forêt des Landes de Gascogne est une forêt de plantation de pin maritime, monospécifique (une seule espèce) et équienne (peuplement forestier composé d'arbres de même âge). Ce n'est donc pas une forêt naturelle, avec sa grande variété d'essences forestières, et donc a priori moins favorable à la biodiversité.

« Actuellement l'espèce qui colonise le plus le sud-ouest de la France est le chêne vert »

sité (les monocultures ont tendance à fournir des habitats limités pour une variété d'espèces végétales et animales), mais somme toute une forêt qui se différencie facilement des zones industrielles ou autres zones artificialisées. Cette vaste forêt très anthropisée reste hétérogène avec sa mosaïque paysagère qui renferme des peuplements d'âge différents, des lagunes et des pare-feu avec sa biodiversité associée.

Anne, 40 ans, Bordeaux (33) : Confirmez-vous la pertinence du pin (qui peut tenir plusieurs mois sans eau) sur le sol landais - le podzol - ou bien quelle autre espèce pourrait être viable sur ce sol particulier ?

Oui le pin maritime est très bien adapté au sol des Landes. Il fait partie des sols les plus pauvres en nutriment de la planète. Ces sols présentent des conditions extrêmes, gorgés d'eau en hiver (hydromorphie) et avec une faible réserve d'eau en été, marquant ainsi des périodes de sécheresse estivale prononcée. D'au-

tres espèces de pins pourraient également bien croître dans ce milieu, mais cela n'apporterait pas vraiment de valeur ajoutée par rapport au pin maritime. De plus, il possède une bonne marge de sécurité par rapport au réchauffement car les Landes constituent la marge nord de son aire de répartition, qui s'étend jusqu'au nord de l'Afrique.

Valérie, 68 ans, Arcachon (33) : Peut-on replanter sur les lieux de l'incendie de l'été 2022 davantage d'espèces variées, afin de sortir de la monoculture du pin des Landes et « utiliser » ce sinistre pour s'adapter au changement climatique ?

Cette question a suscité un vif intérêt depuis la fin des incendies. Bien que l'augmentation de la diversité des espèces puisse ne pas avoir d'impact direct sur la prévention des incendies, il est crucial d'adopter une stratégie efficace pour promouvoir la résilience écologique, améliorer la biodiversité et s'adapter au changement climatique. À cet égard, le déploiement de lisières feuillues entre les parcelles de pin, tel qu'étudié dans le projet de bocage forestier, offre une solution pour renforcer la résilience face aux ravageurs. D'autre part, il est essentiel de favoriser la diversité génétique intraspécifique en évitant de ne planter qu'une seule variété de pin maritime, et en introduisant des populations plus résistantes à la sécheresse, provenant notamment de la marge sud de son aire de répartition. Ainsi, bien que le concept de « mangez local » soit important, il est crucial de ne pas limiter la plantation aux provenances locales uniquement, afin de garantir une résilience optimale des écosystèmes forestiers face à l'augmentation des fréquences de sécheresse.

Véronique, 60 ans, Cissac-Médoc (33) : Quelles espèces d'arbres pourraient s'acclimater en Gironde et plus précisément en Médoc ?

Actuellement, l'espèce qui colonise le plus le sud-ouest de la France est le chêne vert, plus particulièrement sur le cordon dunaire littoral au nord du bassin d'Arcachon. Cette espèce, très résistante à la sécheresse, participe à ce que nous appelons la « méditerranéisation » de notre région. Seuls quelques individus isolés étaient présents à la fin du 19^e siècle et l'on constate aujourd'hui que c'est l'espèce dominante de nos

forêts littorales comme dans la réserve naturelle d'Hourtin (Médoc). Son avenir semble également radieux lorsque l'on se déplace vers l'est de la région où les précipitations sont plus faibles comme en Dordogne et Lot-et-Garonne.

François, 52 ans, Montferrand-du-Périgord (24) : Le châtaignier et le chêne ont-ils un avenir en Dordogne ?

Le châtaignier ainsi que les chênes pédonculé et sessile connaissent actuellement des problèmes de dépérissement dans le Sud-Ouest. Par conséquent, nous ne recommandons plus la plantation de ces espèces sur des sols superficiels dans cette région.

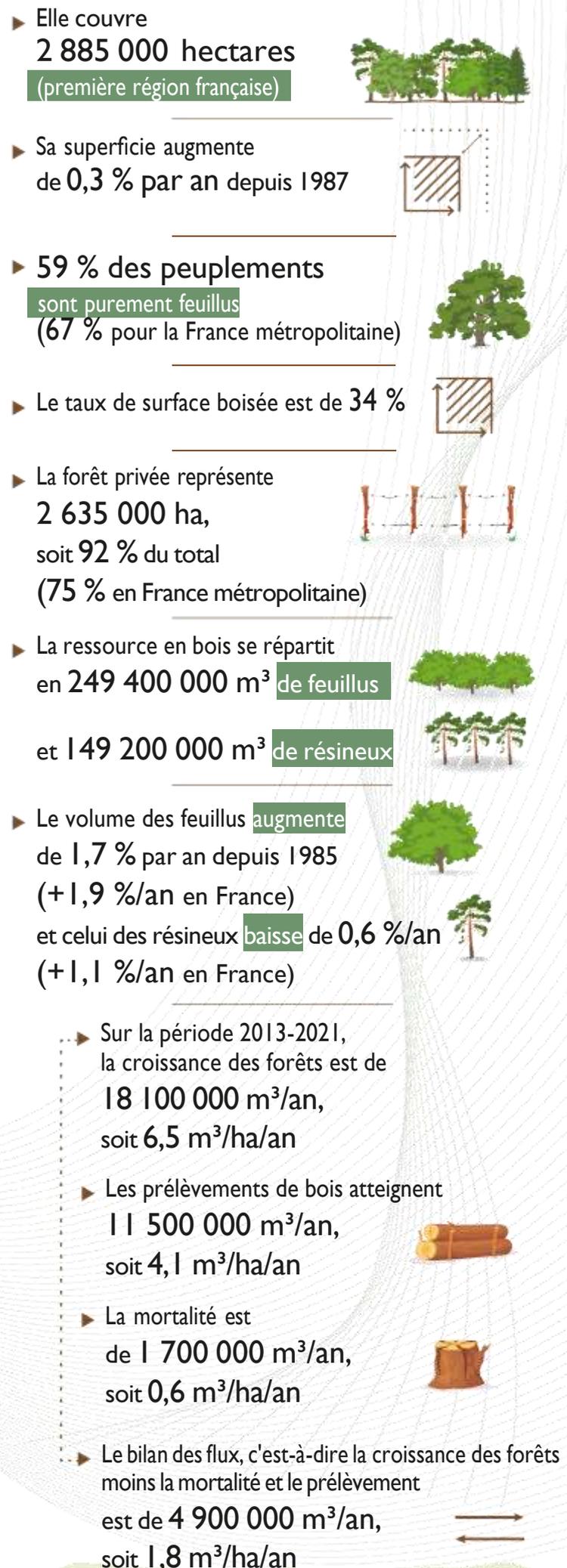
Thomas, 46 ans, Lacanau (33) : Que pensez-vous du projet de « créer » une forêt primaire ? Ou une forêt doit-elle toujours être exploitée ?

Je pense qu'il ne faut surtout pas opposer les forêts primaires aux forêts exploitées. À noter qu'il est tout à fait possible de concilier l'exploitation durable des ressources forestières avec la conservation des écosystèmes.

François, 62 ans, Vielle-Saint-Girons (40) : Je m'interroge sur le fait de récupérer les souches des pins après une coupe rase. Autrefois, les souches se dégradent naturellement avec l'action de champignons, d'insectes xylophages et autres micro-organismes, apportant un amendement au sol et participant à la biodiversité. Cet apport disparaissant, le sol déjà pauvre ne va-t-il pas s'appauvrir encore davantage ? N'en viendra-t-on pas un jour à devoir mettre de l'engrais avant les plantations ?

Nous pouvons ici établir un parallèle avec l'agriculture de conservation des sols, qui préconise de « nourrir » le sol avec des apports carbonés (couverts végétaux) afin de maintenir ou d'augmenter la teneur en matière organique et donc la fertilité et la réserve hydrique du sol. Dans cette optique, exporter les souches n'est pas une solution durable pour le sol ni pour la révolution forestière suivante. Le non-export des souches contribue également à maintenir un taux de carbone organique élevé dans les sols forestiers, préservant ainsi le rôle crucial de puits de carbone joué par les forêts.

déclic **La forêt en Nouvelle-Aquitaine**



« Déployer des lisières feuillues entre les parcelles de pin maritime offre une solution pour renforcer la résilience face aux ravageurs. » ISABELLE LOUVIER / SUD OUEST

